ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1521 - 5 septembre - prix : 9 F

Après trois mois de gouvernement socialiste

AUX TRAVAILLEURS D'IMPOSER CE QUE JOSPIN NE DONNERA PAS

Algérie la folle et sanglante "logique" du terrorisme :

FAIRE RÉGNER LA TERREUR POUR IMPOSER L'OPPRESSION

AFP

M 6189 - 1521 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Chiffres du chômage : aucune amélioration… au contraire !

8 – Pauvreté en France
– Rentrée scolaire

12 – La mort de « Lady Di »

Tribune

4 – Les vampires qui se repaissent du sang algérien

Politiciens

5 – Conférence de presse de rentrée de Robert Hue : occuper la place laissée par le PS
– Des politiciens de droite satisfaits de Jospin

Dans le monde

6 – Algérie : la folle et sanglante « logique » du terrorisme
– Rwanda-Zaïre : l'armée américaine prend le relais de la France

7 – La crise financière en Asie du Sud-Est

12 – Quand la Suède stérilisait ses pauvres

Il y a 60 ans

9 – 31 août 1937 : naissance de la SNCF

Dans les entreprises

10 – Air France

11 – Cogéma La Hague (Manche)

Voir

11 – *Western* de Manuel Poirier
– *K* d'Alexandre Arcady

LES VERTS AVALENT DES COULEUVRES ?

Comment assumer les renoncements du gouvernement sur l'abrogation des lois Pasqua-Debré ou sur la mise en place des 35 heures sans donner l'impression de renier son programme, tel est le dur exercice auquel Dominique Voynet et les Verts doivent se livrer.

Les Verts ont toujours dit que l'abrogation des lois Pasqua-Debré devait être un passage obligé dans la politique du nouveau gouvernement. Alors évidemment, lorsqu'a été annoncé l'avant-projet de Chevènement ils se sont sentis obligés d'infliger « *un carton jaune* » au gouvernement. Celui-ci était paraît-il rouge dans le premier communiqué, mais les Verts ne veulent sans doute pas mettre le gouvernement hors-jeu. Seulement, quand on est ministre on doit savoir montrer sa solidarité gouvernementale et la ministre de l'Environnement, toute Verte soit-elle, s'est sentie obligée de se démarquer des déclarations de son parti.

« *Dominique n'a pas encore trouvé ce difficile équilibre entre ce qu'elle peut dire comme Verte et ce qu'elle peut dire comme ministre* », a confié un des dirigeants écologistes. Pourtant, « Dominique » fait des efforts pour adapter son discours à son auditoire. N'a-t-elle pas réaffirmé son attachement à l'abrogation des lois Pasqua-Debré, samedi 30 août, devant les militants de son parti réunis lors de leur « université d'été » ? Mais chez les politiciens les discours n'ont jamais été un engagement. C'est même ce que Dominique Voynet a dit assez crûment quand, pour soutenir le principe de listes communes avec le PS aux élections régionales de 1998, elle a déclaré : « *Devons-nous laisser des régions à la droite et amputer gravement notre capacité d'action pendant six ans pour l'enivrant plaisir de l'affirmation de soi et de la radicalité du discours pendant la durée d'une campagne électorale ?* »

Eh oui, la « *radicalité du discours* », c'est tout juste bon à durer le temps d'une campagne, alors que « *l'enivrant plaisir* » d'un ministère se goûte sur un temps bien plus long.

Pierre CHAMBEY

Jus d'engrais

Selon la revue *Que choisir ?*, plus de la moitié du pays aurait une eau du robinet contaminée par des pesticides, pollution résultant de l'agriculture moderne. C'est la conséquence de la course au profit dans l'agro-alimentaire, la grande distribution etc. En plus le prix de l'eau augmente.

Et on ne peut même pas en boire pour oublier…

Or noir et taxes vertes

Il est de plus en plus question de surtaxer le gazole, sous prétexte de pollution. C'est en tout cas ce que proposent Voynet et les Verts. Les automobilistes, souvent les moins aisés, qui ont été incités à choisir le diesel par l'État et les constructeurs automobiles se seraient donc fait piéger.

Plutôt que d'augmenter, Voynet aurait pu proposer de diminuer les taxes sur les carburants « propres », par exemple, ou de consacrer la totalité du produit de ces taxes à améliorer les transports publics. Elle ne l'a pas fait.

Elle préfère continuer à respirer l'air du Conseil des ministres…

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Où en est la cause des femmes ?** (N° 66 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite** (N° 67 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1996)
- **Espagne 1931-1937 : la politique de Front populaire contre la révolution ouvrière** (N° 68 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 mai 1996)
- **Du Front unique aux différentes moutures de l'Union de la gauche, les relations du PCF et des socialistes** (N° 69 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste… et de celle de leurs propres dirigeants.** (N° 70 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1996)
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** (N° 71 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1996)
- **La mondialisation de l'économie** (N° 72 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 mars 1997)

Prix : 10 F • Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hanon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48142165. Commission paritaire des publications n° 64 065.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 651 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Après trois mois de gouvernement socialiste

AUX TRAVAILLEURS D'IMPOSER CE QUE JOSPIN NE DONNERA PAS

Voilà trois mois que les socialistes, avec à leur tête Jospin, sont au gouvernement. Trois mois, y compris la période d'été où il ne s'est pas passé grand chose, où n'ont été gérées que des affaires courantes, où seuls quelques projets de loi ont été présentés. Les décisions importantes concernant les travailleurs sont encore à venir, en particulier celles qui touchent l'emploi, le temps de travail et les salaires.

Mais en trois mois on peut déjà juger, ne serait-ce que sur les orientations prises. Et sur ce plan, le moins que l'on puisse dire, c'est que la politique de Jospin ne diffère guère de celle mise en œuvre par ses prédécesseurs socialistes. Et même si l'on compare sa politique à celle de Juppé, il faut tous les yeux de l'amour à l'égard du nouveau Premier ministre pour percevoir une quelconque différence.

Même sur ce qui ne coûtait rien aux bourgeois, Jospin n'a pas osé. Sur la question de l'immigration par exemple, il est revenu sur ses engagements de candidat en refusant d'abroger les lois Pasqua-Debré. Tout au plus prévoit-il de les arranger quelque peu mais en en gardant l'essentiel. Ce qui lui a d'ailleurs valu les félicitations de plusieurs hommes politiques de droite. Et en la circonstance Jospin a eu les soutiens qu'il méritait.

Mais sur l'avenir proche, à quoi faut-il s'attendre ? Durant le dernier week-end du mois d'août, lors de l'université d'été des socialistes, Jospin, venu justifier les trois mois de son gouvernement, a martelé l'idée qu'il fallait accepter que l'action gouvernementale prenne du champ par rapport aux promesses électorales, au nom d'un prétendu « réalisme de gauche ».

Mais qui peut refuser d'être réaliste ? Etre réaliste et de gauche, cela devrait signifier : tenir compte des faits mais vouloir vraiment les transformer pour le bien du plus grand nombre. Seulement, quand le mot est prononcé par tous ces politiciens, qu'ils soient de droite ou qu'ils se disent de gauche, il n'a plus rien d'engageant car pour eux le réalisme a toujours consisté à préserver les réalités économiques chères au patronat.

Il y a aujourd'hui près de trois millions et demi de chômeurs officiellement recensés, dans la réalité bien plus. Il y a cinq millions de personnes qui ont à peine de quoi vivre. Les salaires sont bloqués depuis des années. Pour ceux qui ont un emploi, les charges de travail sont de plus en plus lourdes. Des centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes n'ont que des petits boulots, des emplois précaires avec des salaires qui le sont tout autant. Voilà la réalité telle qu'elle est et qu'il faut transformer vite.

Seulement Jospin n'en prend pas le chemin. Ne voulant pas déplaire au patronat il sort de sa besace les mêmes mesures que la droite et ses discours s'en distinguent à peine. Il nous explique que la justice sociale doit « *aller de pair avec l'efficacité économique* » et pour illustrer ce propos le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie annonce que le projet de loi des Finances pour 1998 pourrait contenir une mesure pour « *aider les entreprises qui embauchent* ».

Et nous voilà revenus aux sempiternelles aides à l'emploi qui sont en fait des aides aux employeurs, à des idées vraiment pas nouvelles et qui n'ont évidemment jamais permis de créer un seul emploi.

Et que dire encore des nouveaux projets fiscaux qui viennent d'être présentés, où l'on nous annonce que la CSG pourrait augmenter, tandis que l'impôt sur la fortune serait à peine modifié, si ce n'est que le gouvernement n'est vraiment pas prêt à égratigner les riches.

Dans ces conditions, sans contraindre le patronat, sans prendre sur ses profits insolents, il serait illusoire de penser que Jospin améliorera le sort des classes laborieuses. En fait, il ne le veut pas, car pour le vouloir, encore faudrait-il qu'il prenne l'argent là où il est, dans la poche d'un patronat qui accapare toutes les richesses.

Alors, inutile d'attendre d'un gouvernement ce qu'il n'a manifestement pas l'intention de donner. Cela ne pourrait amener que de nouvelles déceptions, et renforcer, par là-même, la droite, voire l'extrême droite.

Il reste bien sûr une autre voie, la seule qu'ont toujours eue les travailleurs, celle de prendre ce qu'on ne veut pas leur donner, celle de se faire entendre, de se faire craindre. Tel sera en tout cas l'enjeu de cette rentrée.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES VAMPIRES QUI SE REPAISSENT DU SANG DU PEUPLE ALGÉRIEN

L'Algérie vient de subir la plus terrible vague de massacres depuis la suspension par la dictature des militaires des élections de 1992. Le tribut payé par la population algérienne à la guerre sans merci que se livrent depuis cette date le FIS et le pouvoir, était pourtant déjà terriblement lourd. Les attentats aveugles à la bombe, à la voiture piégée, les massacres au fusil-mitrailleur, au couteau ou à la hache, de villageois ou de citadins, d'hommes comme de femmes, adultes, enfants ou vieillards, ne peuvent trouver aucune justification. Et dans cette guerre pour le pouvoir qui se mène soit au nom de la religion, soit au nom du maintien de l'autorité en place, aucun des deux camps ne défend les droits et les intérêts de la population.

En multipliant le nombre des victimes innocentes, au moment où des tractations ont lieu entre les dirigeants du FIS et le gouvernement Zeroual, les massacreurs espèrent amener une fraction des militaires sinon la totalité, à composer plus rapidement.

L'actuel gouvernement prétend protéger la population des Islamistes, et il fait périodiquement des déclarations sur la prochaine éradication totale du terrorisme. Mais il suffit de voir comment les habitants du village de Raïs, à une vingtaine de kilomètres d'Alger, près duquel se trouve une caserne, ont pu être martyrisés pendant quatre heures durant, sans que personne ne vienne à leur secours, pour juger de ce qu'il en est de cette protection. A tel point que certains se demandent si ces massacres ne sont pas faits avec la complicité de factions militaires.

Que les dirigeants du pays fassent bon marché de la vie des travailleurs et de la population pauvre algérienne, on en avait malheureusement eu la démonstration lorsqu'en octobre 1988, à la suite d'une vague de grèves, la jeunesse ayant manifesté dans les rues, le pouvoir des militaires les avait fait mitrailler à Alger, faisant des centaines de victimes. C'est suite à ces événements que les Islamistes avaient d'ailleurs reçu un renfort d'une importante fraction de cette jeunesse, poussée au désespoir.

L'insécurité ne règne cependant pas partout en Algérie et des sites sont mieux protégés que d'autres. Outre certains quartiers où vivent les privilégiés du régime, l'exploitation du pétrole se fait encore à l'abri du terrorisme. L'or noir continue à enrichir les sociétés pétrolières, en même temps qu'une certaine bourgeoisie algérienne ; et il déverse sa manne aux grandes banques internationales. Celles-ci, satisfaites de voir l'Algérie honorer sa dette, intérêt et principal, manifestent leur reconnaissance aux dirigeants qui leur permettent ainsi, quoi qu'il arrive, de prendre leur tribut sur les richesses du pays. Les puissances impérialistes assistent donc imperturbables au massacre.

La France qui a maintenu le peuple algérien sous l'ordre colonial pendant 130 ans, a une responsabilité de première importance dans la situation actuelle. Après la décolonisation, l'impérialisme français n'a pas marchandé son soutien aux dictatures qui lui ont succédé, dans la mesure où elles lui permettaient de continuer à piller sous d'autres formes les richesses du pays. Tous les gouvernements français ont jusqu'à aujourd'hui appuyé les militaires, mais demain ce pourrait être aussi les Islamistes. Et l'impérialisme français ne serait en tous cas pas gêné par un compromis entre les militaires et les religieux, une alliance du sabre et du goupillon.

Des partis politiques algériens se réclamant de la démocratie, préconisent une conciliation entre le pouvoir et le FIS. Mais si un compromis se dessinait, en admettant que cela soit possible, il se ferait de toutes façons sur le dos de la population algérienne. Car ni les uns ni les autres ne veulent réellement ni lui donner la parole, ni lui permettre de choisir ses dirigeants.

Les travailleurs et les pauvres d'Algérie ne pourront vraiment se protéger de la terreur et de la dictature qu'en construisant leurs propres organisations de défense, indépendantes du pouvoir en place, sur lesquelles elles puissent exercer directement leur contrôle démocratique.

Éditorial des bulletins d'entreprise
l'Étincelle

Leur société

Chiffres du chômage

AUCUNE AMÉLIORATION ... AU CONTRAIRE !

Les chiffres du chômage du mois de juillet dernier, publiés par le ministère de l'Emploi, ont été présentés comme témoignant d'une « *légère embellie* ». Certes, le nombre de chômeurs enregistrés – 3 113 000 personnes – aurait reculé de 0,6 % sur un mois. Mais pour peu que l'on ajoute à ce chiffre (comme cela se faisait il y a quelques années) les personnes inscrites à l'ANPE « *ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois* », et donc toujours à la recherche d'un emploi, le nombre de chômeurs atteindrait 3 547 000. La diminution ne serait alors que de 0,1 % sur un mois…

Alors, comment dans ces conditions parler d'un quelconque « *recul du chômage* », même léger ! D'autant que, sur le nombre des chômeurs sortis des fichiers de l'ANPE, moins d'un sur trois avait en fait trouvé un emploi, la grande majorité ont tout simplement été radiés pour des raisons… administratives.

En fait, les chiffres publiés rendent plutôt compte de la dégradation de la situation. De moins en moins de chômeurs parviennent à trouver du travail : les « sorties de l'ANPE » suite à une « reprise d'activité », soit en clair le nombre d'inscrits à l'ANPE qui ont retrouvé un travail, ont baissé de 11,9 % sur un an. Les emplois durables proposés, ceux de plus de six mois, sont en recul de 4,7 % sur un an. En revanche, le nombre de contrats de moins de six mois progresse de 18,6 % et ceux de moins d'un mois de 35,9 %. Sans perspective de retrouver un emploi, 1 129 100 personnes sont au chômage depuis plus d'un an, ce qui représente une augmentation de 9,5 %.

Aussi, loin de s'améliorer, la situation des classes populaires devient de plus en plus difficile. Pourtant ce n'est pas l'argent qui manque pour créer des emplois. La plupart des grandes entreprises affichent une santé insolente et leurs bénéfices se chiffrent en millions, voire en milliards. Pour ne prendre qu'un des derniers exemples en date, Promodès, un des géants de la distribution, est prêt à payer plus de 25 milliards de francs pour prendre le contrôle de Rallye-Casino. Mais toutes les grandes sociétés, même lorsqu'elles affichent leur richesse, annoncent au contraire leur intention de continuer à réduire leurs effectifs parce que c'est essentiellement de cette façon que, depuis plusieurs années, elles augmentent leurs profits.

En fait, pour que le chômage recule vraiment, il serait nécessaire d'interdire aux entreprises de licencier, en commençant par celles qui font des bénéfices, et de les contraindre à utiliser leurs profits pour conserver ou créer des emplois.

Ce n'est pas sur cette voie que le gouvernement s'engage, lui qui a annoncé via son ministre de l'Economie qu'il ne faut pas s'attendre à un recul du chômage en 1998. Alors, les patrons continueront à bénéficier de multiples incitations financières, d'aides à l'emploi, d'allégements de charges sociales, sans que ne se crée le moindre emploi ; comme cela se passe depuis des années maintenant… jusqu'au jour où les travailleurs décideront d'inverser eux-mêmes le cours des choses.

Marc RÉMY

MICHELIN ROULE SUR LES TRAVAILLEURS

Michelin vient de reconquérir sa position de leader mondial du pneumatique. Avec 71,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit une hausse de 7,8 %, Michelin et ses filiales affichent un bénéfice record de 3,1 milliards de francs.

Avec cette dernière somme, on pourrait payer près de 18 000 salariés avec un salaire de 10 000 F brut par mois, en y ajoutant les charges patronales.

Seulement, pour Michelin, non seulement il n'est pas question d'embauches, mais le géant du pneumatique se prépare toujours à supprimer 1 445 emplois en France. Maintenir ces emplois, avec un salaire mensuel de 10 000 F brut en y ajoutant les charges patronales, cela ne représenterait pourtant que 8 % de ses bénéfices.

François Michelin recevant le « grand prix de l'image de marque des entreprises », le 27 août 1997, des mains de René Monory, président du Sénat

AFP

Conférence de presse de rentrée de Robert Hue

LE PCF DÉCIDÉ À OCCUPER LA PLACE... QUE LUI LAISSE LE PS

De la conférence de presse qu'a tenue Robert Hue le 28 août il ressort que le secrétaire national du PCF est plutôt satisfait des actions gouvernementales, « *qui vont dans le bon sens* ».

Lors de la campagne électorale de mai dernier, le PCF parlait de «construire un vrai changement». Mais malgré la satisfaction de Hue, le «vrai changement» n'est pas près d'arriver.

Évidemment il a rappelé que son parti avait d'autres objectifs, concernant en particulier le SMIC, les retraites, les minima sociaux, l'augmentation du pouvoir d'achat, les 35 heures sans diminution de salaire, ce que Hue appelle « *la politique nouvelle attendue par le pays* ». Mais en résumé le bilan gouvernemental est, pour lui, « *une satisfaction accompagnée d'attentes fortes* ».

Bref il a jugé, comme il y a quelques années Georges Marchais l'avait fait d'un précédent gouvernement de gauche, que la politique du gouvernement Jospin était globalement positive, même s'il fallait évidemment faire plus et mieux.

Robert Hue s'est donc déclaré confiant : « *La gauche doit tenir ses engagements et il n'y a pas de raison de penser qu'elle ne le fasse pas* ».

« *Il n'y a pas de raison de penser* », mais en 1981, y avait-il davantage de raisons de penser que le gouvernement socialiste pouvait mener une politique favorable aux travailleurs ? Évidemment non ! Et de fait sa politique avait à l'époque tourné le dos aux espoirs de couches populaires qui l'avaient soutenu. Aujourd'hui, sur ce plan rien n'a été modifié. Au PS ce sont les mêmes hommes, la même politique. La seule chose qui a en fait changé c'est que le PC a moins de poids électoral et militant qu'en 1981, et qu'il pourrait donc encore moins faire pression au niveau parlementaire sur le PS, a supposé qu'il le veuille.

Comment le PCF va-t-il s'y prendre pour « *aider le gouvernement* » ? Robert Hue l'a dit et répété dans son exposé et sa conférence, il s'agit pour le PCF et ses ministres « *d'aider à construire les solutions neuves* », d'être « *déterminés, actifs et constructifs* » et il a résumé cette attitude par la formule : « *ni la mouche du coche ni les porteurs d'eau* ». Cela signifie que les ministres communistes veulent jouer loyalement leur partie dans l'orchestre gouvernemental, qu'ils vont se comporter en bons ministres... socialistes, ou communistes (on ne saura plus trop).

C'est ainsi que les ministres communistes tentent d'occuper l'espace limité qui leur est attribué. Gayssot, le ministre des Transports est par exemple arrivé avant Voynet sur les lieux de la catastrophe de Blaye. C'est lui qui a annoncé, toujours avant Voynet, la réduction à demi-tarif des transports parisiens durant les pics de pollution. Il est vrai que concurrencer Voynet sur ce terrain n'a pas l'air trop difficile...

Mais cela ne constitue en aucune façon une politique qui viserait à faire pression sur le gouvernement. Cette fine stratégie ressemble plutôt à celle de chefs de bureaux qui cherchent à se faire remarquer de leurs supérieurs.

Si le Parti Communiste entendait faire réellement pression sur le gouvernement, le pousser dans un sens qui soit favorable aux travailleurs, il en appellerait à ces derniers. Mais là encore ce n'est pas la voie dans laquelle s'engage Hue. Au contraire même, puisqu'il a tenu à préciser « *qu'aider le gouvernement et la majorité à aller dans le sens voulu par notre peuple* », cela ne voulait pas dire « *spécialement une vague de grèves et de manifestations* ».

Attendre et espérer, telle est la seule politique que propose Hue. Alors, quitte à espérer, espérons que nombre de militants et de travailleurs communistes, déjà échaudés par l'expérience des précédents gouvernements de gauche, déjà réticents devant cette nouvelle « expérience », sauront voir de quoi il retourne, et ne marcheront pas dans cette voie où veut les entraîner la direction de leur parti.

André VICTOR

CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Le ministre de l'Économie, Strauss-Kahn, vient de dire qu'il veut « *lier une partie de la fiscalité des entreprises* » aux embauches. Cela ne vous rappelle rien ?

Depuis au moins vingt ans, les gouvernements de droite ou de gauche ont tous fait la même chose : diminuer les impôts du patronat sous prétexte de lutter contre le chômage.

Et avec, toujours, le même résultat : cela n'a pas créé d'emplois... mais cela a rempli encore un peu plus les caisses du patronat.

QUAND DES POLITICIENS DE DROITE SE DISENT SATISFAITS DE JOSPIN

L'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, qui a ajouté sa loi à celle de Pasqua sur l'immigration (lois que Jospin, pendant sa campagne électorale, avait promis d'abolir), vient de déclarer à propos du projet de loi Chevènement sur l'immigration. « *Il va dans le sens qui était le mien et même sur certains points il va plus loin* ». Et Debré se dit même prêt à voter pour le projet gouvernemental sous réserve de « *quelques précisions* ». Philippe Séguin, maintenant à la tête du RPR, approuve lui aussi ce « *décalage, qui va dans le bon sens* » par rapport aux engagements des socialistes pendant la campagne législative, tandis que le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, déclare que « *Jospin a choisi la voie du bons sens* ».

Dans un autre domaine, celui de l'emploi, c'est Martine Aubry qui est félicitée : Hervé de Charette, l'ancien ministre UDF des Affaires étrangères du gouvernement Juppé, trouve son plan pour l'emploi des jeunes « *original et innovant* ».

Giscard applaudit – pour lui Jospin a réussi jusqu'ici un « *sans faute* ». Douste-Blazy s'inquiète de l'espace politique qui pourrait rester aux centristes si « *Jospin se met à faire du Blair* ».

Bref, de la part de la droite, même s'il y a bien des critiques – concurrence oblige – les compliments ne manquent pas. Jospin a les soutiens qu'il peut... ou qu'il mérite !

Daniel NECKER

Algérie — La folle et sanglante « logique » du terrorisme

FAIRE RÉGNER LA TERREUR POUR IMPOSER L'OPPRESSION

La nuit du 28 au 29 août, à Raïs, village des environs d'Alger, un commando a pu, plusieurs heures durant, massacrer la population sans être inquiété. Officiellement, une centaine de personnes auraient été tuées, mais des témoignages font état de 200, voire 400 victimes.

Si l'on parlait, avant ce dernier massacre, de près de 1000 morts pour les seuls mois de juillet-août, il est probable que, pour la population, le bilan de la guerre que se livrent le pouvoir et les groupes islamistes est infiniment plus meurtrier que ne le laissent penser ces décomptes déjà effrayants.

Le pouvoir algérien a accusé les terroristes islamistes de la tuerie de Raïs. Une mise en cause que le principal groupe d'entre eux, le GIA, n'a pas rejetée. Pourtant, considérant la facilité avec laquelle les tueurs avaient agi à Raïs, certains se sont demandé s'il ne pourrait pas s'agir d'une provocation du pouvoir, perpétrée par une de ses officines armées pour discréditer les islamistes.

Les cercles dirigeants algériens ont maintes fois donné la preuve qu'ils ne reculaient devant aucune violence pour défendre leur pouvoir et que, pour eux, comme pour les islamistes, la population n'avait pas son mot à dire, quand ils ne la prenaient tout simplement pas en otage, avant de la transformer en victime. Mais, force est de constater que le pouvoir algérien n'a rien à gagner à démontrer, par des boucheries comme celle de Raïs et surtout par leur répétition, que des commandos peuvent le défier jusque dans les environs immédiats de la capitale. Confronté au fait que certaines puissances, comme les Etats-Unis, ont été ou sont encore tentées de lui préférer la carte islamiste, le pouvoir a tout intérêt à montrer qu'il est, malgré tout, maître de la situation et le seul à pouvoir imposer l'ordre, son ordre. Pour les dirigeants algériens une tuerie comme celle de Raïs ne pouvait que les desservir du point de vue de l'image de force qu'ils entendent donner aux dirigeants du monde impérialiste.

Évidemment, on ne peut exclure que le commando de Raïs ait bénéficié – d'où son impunité – de complicités dans l'armée. Les terroristes islamistes disposent de telles complicités, tout comme, plus largement, ils peuvent compter sur le soutien de certaines couches de la population. De la solidarité religieuse à la solidarité familiale, en passant par la crainte des représailles ou la haine des autorités, bien des réflexes jouent en leur faveur. C'est ce qui explique d'ailleurs que, malgré le quadrillage militaro-policier du pays, les commandos puissent se déplacer, agir et, au moins pour certains de leurs membres, ne pas avoir à se réfugier dans le maquis pour se sentir à l'abri.

Quoi qu'il en soit il n'y a guère de doute quant à la responsabilité des groupes terroristes islamistes dans des massacres comme celui de Raïs. Et qu'il s'agisse de bandes plus ou moins isolées du fait de la répression et laissées à leur seule dérive mystique ou criminelle, de groupes « dissidents » à la tête desquels tel ou tel « émir » cherche à se faire reconnaître, ou encore, ce qui n'est pas le moins vraisemblable, d'une politique délibérée de dirigeants islamistes voulant montrer qu'ils sont capables de s'imposer par la terreur, sinon au régime, en tout cas à la population, finalement cela importe peu.

Les islamistes, quoi qu'ils disent ou laissent dire, ne luttent nullement pour « *libérer la population* » du régime. Au contraire, c'est d'abord à cette population qu'ils essayent de s'imposer. Leur choix du terrorisme et des actes de barbaries qui lui sont liés est dicté par leur volonté de construire, face au pouvoir, un embryon de pouvoir, pas plus soucieux des intérêts de cette population, tout aussi coupé d'elle, opposé à elle et cherchant à la réduire au silence par tous les moyens.

Les derniers massacres en Algérie ont provoqué des réactions dans le pays aussi bien qu'à l'extérieur. Le Front des Forces Socialistes d'Aït Ahmed appelle à manifester contre la violence le 11 septembre à Alger, tandis qu'Abassi Madani, le chef historique du FIS sorti de prison et mis en résidence surveillée, offre ses bons offices à l'ONU.

Au niveau international, le secrétaire général de l'ONU, la Ligue arabe, le pape et jusqu'à Chirac ont dit leur indignation. Mais que proposent tous ces gens-là : soutenir davantage le pouvoir algérien et l'oppression qu'il fait peser sur tout un peuple ? Faciliter la réconciliation entre le régime et les islamistes les plus modérés en escomptant qu'ils aideront à éliminer les plus radicaux ?

C'est ce que tous font ou tentent de faire, successivement ou concurremment, depuis des années, sans que cela débouche sur une solution. Une solution qui, de toute façon, ne permettrait pas à la population algérienne de combattre la terreur islamiste en même temps que la dictature militaire, pas plus que d'échapper à la misère dans laquelle l'ont plongée tout à la fois une bourgeoisie nationale parasitaire et plus d'un siècle d'exploitation coloniale dont la France porte la responsabilité.

Vincent GELAS

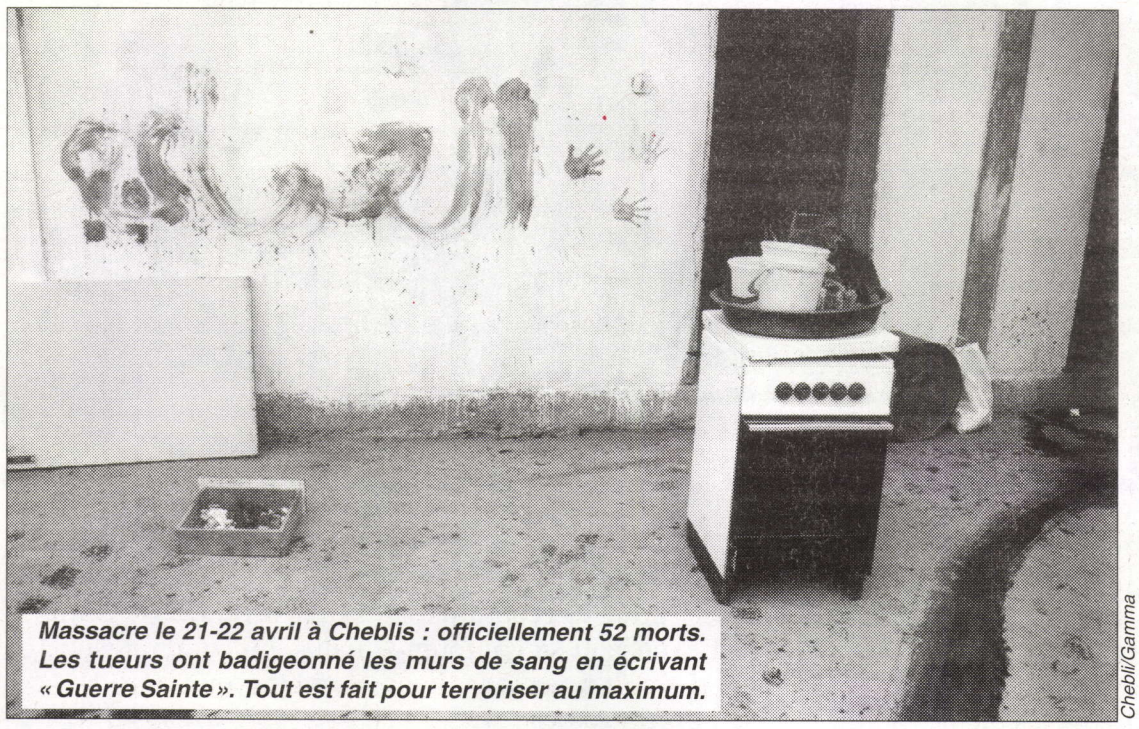

Massacre le 21-22 avril à Cheblis : officiellement 52 morts. Les tueurs ont badigeonné les murs de sang en écrivant « Guerre Sainte ». Tout est fait pour terroriser au maximum.

Chebli/Gamma

Rwanda-Zaïre — L'ARMÉE PREND LE RELAIS D

Se faisant l'écho d'un rapport du Pentagone, le ministère américain de la Défense, et de diverses informations provenant de la DGSE, service de renseignement français, la presse a fait état de l'aide militaire active qu'auraient fournie les USA à l'armée rwandaise.

Des conseillers militaires américains auraient notamment assuré l'entraînement des soldats rwandais ayant participé au renversement de l'ex-président zaïrois Mobutu, voire se seraient compromis dans les tueries de réfugiés hutus dans l'est du Zaïre.

Que l'impérialisme américain soit impliqué dans les bouleversements qui secouent cette région de l'Afrique, voilà qui relève d'un secret de polichinelle. L'aide militaire apportée par les USA, tant à la nouvelle armée rwandaise qu'à la rébellion zaïroise de Kabila, est un fait connu depuis longtemps déjà. Et c'est à peine si l'impérialisme américain s'en cache. D'ailleurs au Zaïre, ses trusts et plus particulièrement ses trusts miniers ont été parmi les premiers à signer des accords commerciaux avec le régime de Kabila, avant même la chute de Mobutu.

En fait, derrière ces « révélations » relayées par une partie de la presse française, il y a surtout une belle part d'hypocrisie. L'hypocrisie d'un impérialisme français qui n'admet pas d'avoir été évincé d'une région qu'il voulait annexer à sa zone d'influence. Car les conseillers militaires américains – qu'ils aient été ou non directement impliqués dans les combats et les tueries – n'ont fait que prendre le relais d'une besogne effectuée auparavant par leurs homologues français.

En effet, pendant des dizaines d'années, l'armée de l'ancien régime rwandais a été encadrée et équipée par la France, les soldats français n'hésitant pas à intervenir directement contre la rébellion qui menaçait son allié. Pendant un temps, le chef suprême de cette armée a même été un lieutenant-colonel français. Ce soutien intéressé de la France, l'ancienne armée rwandaise en a bénéficié jusqu'au bout, y compris lorsqu'en 1994, elle se

La crise financière en Asie du Sud-Est

SYMPTÔME D'UNE GANGRÈNE MONDIALE

Cela fait des années que de prétendus experts parlent des pays du Sud-Est asiatique comme de « marchés émergents » représentant la promesse d'un nouveau souffle pour le capitalisme et son marché mondial. Or depuis plusieurs mois, on voit apparaître dans cette région tous les symptômes d'une crise financière qui se traduit, entre autres, par une chute des cours boursiers et une dévaluation plus ou moins brutale des monnaies par rapport au dollar.

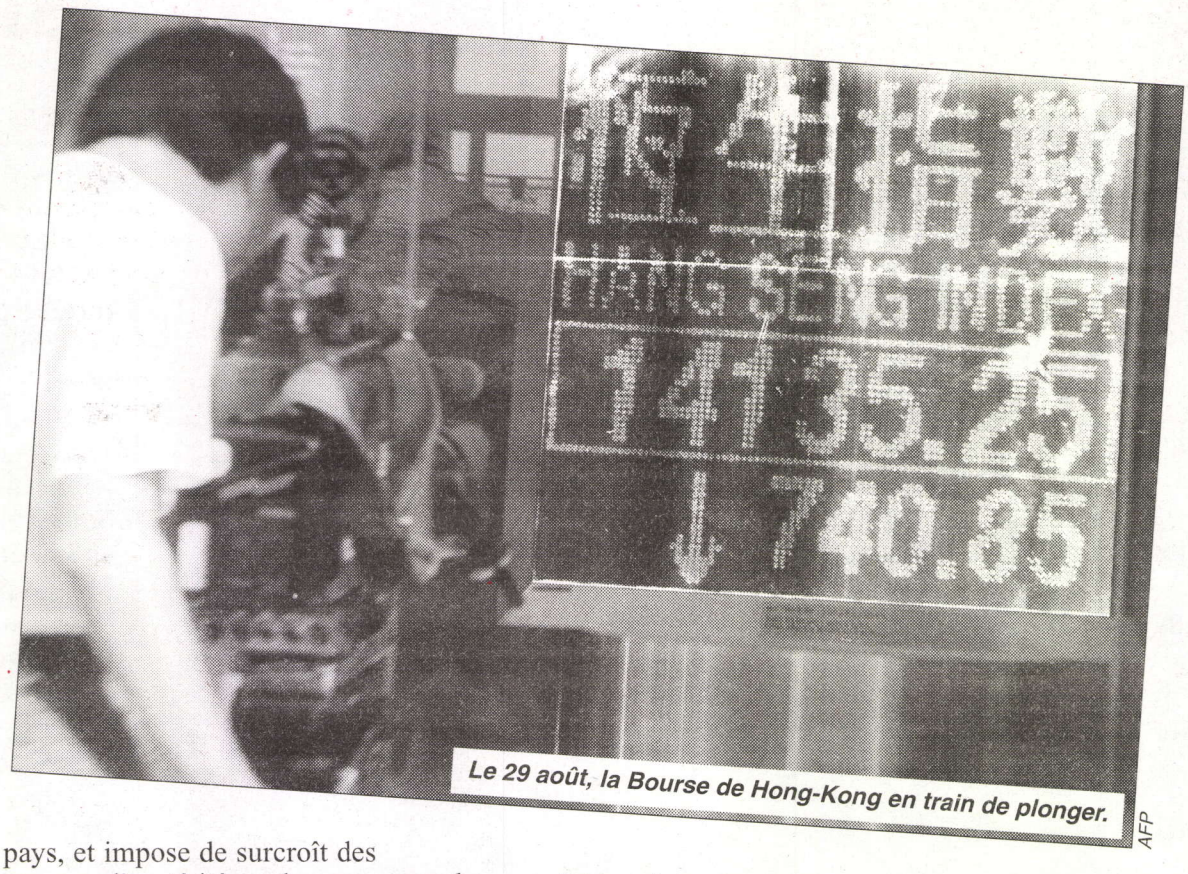

Le 29 août, la Bourse de Hong-Kong en train de plonger. AFP

Ainsi la Thaïlande a-t-elle vu sa monnaie chuter de plus de 30 % par rapport au dollar. Le régime a dû recourir à un prêt d'urgence du FMI. Et encore cette bouée de sauvetage n'en est-elle une que pour les requins de la finance internationale. Car si d'une main le FMI s'assure que les capitaux prêtés à la Thaïlande continueront à être richement rétribués, de l'autre il augmente d'autant la dette du pays, et impose de surcroît des mesures d'austérité que la population pauvre paiera très cher.

Le cas de la Thaïlande a été particulièrement spectaculaire. Mais il n'est plus le seul. Dans la foulée, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines ont vu leurs monnaies plonger l'une après l'autre. Et puis, les Bourses de ces pays, et de quelques autres, ont connu au cours de l'année écoulée des chutes comparables, allant de 68 % pour la Thaïlande à 22 % pour la Corée du Sud, alors que le cours des actions continuait à monter à New York, Londres ou Paris.

Loin de s'arrêter, cette dégringolade boursière s'est étendue. Au cours des derniers jours d'août elle a touché les bourses réputées les plus solides de la région, celles de Singapour (avec une chute de 7 %) et Hong-Kong (8 %). Et le 2 septembre, Hong-Kong a connu un nouveau recul de 5 %.

La spéculation joue un rôle décisif dans cette chute, parce que plus encore qu'ailleurs les marchés financiers du Sud-Est asiatique dépendent de ces énormes masses de capitaux qui parcourent le monde à la recherche de profits faciles.

Car la plupart des bourses de la région se sont justement développées, au cours de la dernière décennie, en supprimant les garde-fous que les pays riches imposent aux spéculateurs. Et c'est ainsi qu'au début des années 1990, la valeur totale du marché boursier de la Malaisie, par exemple, a pu en arriver à représenter quatre fois la valeur de la production annuelle du pays alors qu'à la même époque le chiffre correspondant était d'un tiers pour la France.

Mais loin de refléter une croissance comparable de la production régionale, l'explosion relative des marchés financiers a surtout reflété le choix des prêteurs d'argent impérialistes de recourir à d'autres véhicules pour leurs prêts de façon à minimiser leurs risques (ils peuvent se dégager à tout moment), tout en maximisant leurs profits (grâce à la spéculation). D'ailleurs, sur la plupart de ces marchés, le gros des titres négociés représentent en fait des prêts plus ou moins déguisés aux États.

Du coup, le moindre doute sur la solvabilité des emprunteurs ou la moindre tentative des autorités de réintroduire des garde-fous contre la spéculation pour protéger leur monnaie, peut suffire, comme ce fut le cas en Thaïlande et en Malaisie, à déclencher une vague spéculative à la baisse ou un dégagement brutal des capitaux flottants, voire les deux à la fois.

Or, depuis quelque temps, la diminution de la demande dans les pays riches et l'exacerbation de la concurrence sur le marché mondial dans un certain nombre de domaines, comme celui des composants électroniques et de certaines matières premières, réduisent les exportations des pays d'Asie du Sud-Est et donc leurs rentrées en devises. Leurs monnaies s'en trouvent affaiblies et le poids de leur dette, qui est essentiellement en dollars, s'en trouve alourdi. Et cela d'autant plus que, par ailleurs, le dollar flambe de son côté par rapport à la plupart des monnaies de la planète. Preuve, s'il en fallait une, que la croissance des prétendus « marchés émergents » d'Asie du Sud-Est dépend avant tout de la santé économique des pays impérialistes.

La crise qui affecte aujourd'hui l'Asie du Sud-Est n'est pas en soi nouvelle. Ses mécanismes sont les mêmes que ceux qui provoquèrent la quasi-banqueroute du Mexique en 1995, ou celle de Taïwan en 1990. Dans ces deux derniers cas, les pompiers du FMI ont su circonscrire l'incendie et limiter les dégâts. Mais il faut se rappeler qu'en 1987, lorsque partant de Hong-Kong, le krach s'était propagé aux places financières des pays riches, ils n'avaient pas été aussi efficaces.

Aujourd'hui, certains experts ne semblent plus aussi sûrs de la solidité du système. Cela fait des mois que la presse économique prédit la fin prochaine de la hausse du cours des actions dans les pays riches et spécule sur la façon dont pourrait se faire le « réajustement ». Or au cours du mois d'août, la Bourse de Francfort a perdu 12 %, celle de Paris 10 % et Wall Street 7,3 %. Et certains experts expliquent que cela pourrait venir du fait que des gestionnaires de fonds tentent de combler les pertes subies en Asie en vendant des titres dans les pays riches.

Le 22 août, le président du FMI, expert entre tous les experts, n'avait-il pas « prédit » à propos des événements de Thaïlande, que « *le gros de la crise est passé* » ? Quelques jours plus tard débutait la dégringolade des cours boursiers qui allait s'étendre à toute la région ! C'est que nul ne peut dire vraiment ce qui se passe aujourd'hui. Quant à pouvoir dire ce qui se passera demain…

En revanche, ce que les événements actuels font apparaître de façon incontestable, c'est le caractère aberrant d'un système qui, en fait de résoudre ses propres contradictions, ne sait que les reproduire ailleurs, à un autre niveau, mais toujours sous une forme plus menaçante. Et qui, aussi, risque dans l'immédiat de faire payer très cher sa frénésie spéculative aux populations, aux travailleurs du Sud-Est asiatique et à tous les pauvres d'Asie qui n'ont, eux, jamais bénéficié des superprofits passés.

A.M.

AMÉRICAINE E LA FRANCE

livrait à des massacres contre les populations tutsies et les opposants au régime, qui firent entre 500 000 et 1 million de morts. Et c'est encore grâce à l'armée française, déployée dans le cadre de l'opération Turquoise, que les débris de l'ancienne dictature purent passer au Zaïre et continuer à semer la terreur dans les camps de réfugiés.

De même, au Zaïre, l'impérialisme français n'a lésiné ni sur les moyens ni sur les méthodes pour soutenir son allié, le dictateur Mobutu. A plusieurs reprises, notamment en 1977 et en 1978 à Kolwezi, les parachutistes français sont intervenus directement, n'hésitant pas à massacrer des centaines de personnes pour sauver le régime. Et durant toutes ces années, la presse s'est montrée bien peu prolixe sur le rôle de l'armée française comme sur le soutien aux dictatures, quand elle ne reprenait pas avec complaisance les arguments « humanitaires » destinés à masquer la vraie nature de ces interventions militaires.

Ces implications aux côtés des plus sanglantes dictatures africaines expliquent d'ailleurs le discrédit de l'impérialisme français dont les USA ont su tirer profit pour renforcer leur présence. Au Rwanda comme au Zaïre, après le temps des conseillers militaires français, vient donc celui des conseillers américains. Quant aux populations de ces pays, elles sont toujours soumises à des dictatures et à l'exploitation féroce des trusts impérialistes.

Paul BARRAL

Rentrée scolaire

LES PROMESSES DES MINISTRES

Depuis qu'ils s'occupent du ministère de l'Éducation nationale, Claude Allègre et Ségolène Royal répètent que leur priorité est « *de donner plus à ceux qui en ont le moins* ». Reste à savoir ce qu'ils feront vraiment !

Ségolène Royal a annoncé que 800 classes devraient être réouvertes dans 81 départements et cela, dans les zones les plus défavorisées, zones rurales et ZEP (zones d'éducation prioritaire). Les départements du Nord, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis doivent être les mieux servis.

Cependant, au nom de la lutte contre les sacro-saints déficits budgétaires, il n'y aura que 300 emplois nouveaux de créés (et inscrits sur le budget 1998). Si l'on rapporte ce nombre aux 500 emplois supprimés en 1997, le solde reste négatif de 200 emplois.

Concrètement, les élèves devraient trouver devant eux 150 à 200 nouveaux instituteurs. Le solde (116 selon les sources syndicales) étant pris parmi les postes que le précédent ministre de l'Éducation, Bayrou, s'était gardés pour faire des ajustements de dernière minute.

Pour les cinq cents autres postes à pourvoir, l'Éducation nationale devrait puiser parmi les professeurs remplaçants.

Toujours au chapitre de l'emploi dans d'Éducation nationale, Claude Allègre entend embaucher « *150000 jeunes sur trois ans* ». Dès la première année, il embaucherait 40000 à 50000 jeunes – cela devrait commencer le 1er octobre. Ces « aides-éducateurs » ne seraient « *ni pions, ni enseignants* » et devraient « *aider les enseignants à modifier les rythmes scolaires, développer les nouvelles technologies, lutter contre la violence* ». Tout cela serait géré au niveau des écoles et aucune circulaire ministérielle ne définirait ces emplois. Allègre entend faire payer à 100% par l'État ces emplois-jeunes, les plus diplômés pouvant espérer gagner un peu plus que le SMIC. En d'autres termes, et en supposant que ces déclarations ne soient pas de simples effets d'annonce, Allègre entend développer les « petits boulots » de bouche-trous à tout faire dans le cadre de l'école.

Ségolène Royal a également promis de réemployer environ 28 000 maîtres-auxiliaires (seulement ceux qui étaient en poste l'an dernier).

Au niveau des belles paroles, les deux ministres paraissent avoir réussi leur rentrée. Ils ont même reçu les félicitations du jury, puisque des responsables de la FEN et du FSU leur ont décerné quelques bons points.

Il reste que les enseignants et les parents d'élèves auront à juger sur pièces et à rester vigilants, tant les paroles ministérielles que certains disent belles peuvent cacher des réalités bien moins engageantes.

Jacques FONTENOY

Manifestation de « non-titulaires » dans le cadre d'une journée d'action des fonctionnaires en octobre 1996. Un type de mouvement revendicatif que les ministres aimeraient bien «désamorcer».

L'ÉCOLE MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

En cette période de rentrée scolaire, deux chercheurs viennent de publier une étude sur les inégalités sociales et l'école. Ils affirment que le système éducatif génère des mécanismes qui permettent aux inégalités de se maintenir. Ils confirment ainsi que l'école n'offre pas les mêmes chances à tout le monde.

Sont ainsi mises en évidence les différences de moyens entre les établissements dans les quartiers chics et ceux des banlieues ouvrières. Viennent ensuite les difficultés de nombreuses familles pour payer des études aux enfants. L'étude montre aussi que les familles connaissant mal le système scolaire rencontrent plus de difficultés pour s'orienter dans celui-ci. Au total, même si l'accès à l'école s'est élargi, les inégalités persistent : « *En 1970, en 1993, voire en 1996, un jeune de 25-34 ans a environ toujours deux chances sur trois d'être plus diplômé s'il est fils de cadre que s'il est issu d'un milieu modeste (ouvrier, agriculteur ou employé). Et seulement une chance sur dix d'être moins diplômé.* »

Et le diplôme ne constitue pas vraiment un passeport vers la réussite sociale. Au cours d'une carrière professionnelle, à niveau de diplôme égal, les origines sociales continuent de peser au point que, la carrière s'avançant, il prend moins d'importance pour quelqu'un dont les antécédents sociaux sont plus favorisés.

Autant dire que l'école ne peut se situer au-dessus de la société qui l'engendre. Il ne peut exister d'école égalitaire dans une société qui ne l'est pas et dont le système économique tend de surcroît à creuser chaque jour un peu plus les inégalités. Et l'école a eu beau s'élargir, le niveau a pu monter au point que le baccalauréat prenne aujourd'hui la place du « certif » d'autrefois, il n'empêche que « *la hiérarchie scolaire respecte la hiérarchie des origines sociales à peine moins souvent aujourd'hui qu'il y a vingt ans* ».

Pauvreté en France

UN MÉNAGE SUR SEPT EST TOUCHÉ

Deux séries de chiffres récemment parues permettent de mesurer l'ampleur du développement de la pauvreté.

La première, publiée par le CERC-Association, montre qu'une part grandissante de la population dépend à présent, pour sa subsistance, de ce que l'on appelle les « minima sociaux », c'est-à-dire essentiellement le RMI, l'Allocation de Solidarité Spécifique (pour les chômeurs en fin de droits) et le Minimum Vieillesse. Trois millions trois cent mille ménages, un sur sept, n'ont à présent pour vivre que ces minima.

La deuxième série de chiffres concerne le surendettement des ménages. Le nombre de dossiers de surendettement, déposés devant les commissions spécialisées créées en 1989 par la loi Neiertz, ne cesse de croître. En 1997, les 100 000 dossiers pourraient être atteints. Lesdites commissions sont d'ailleurs complètement débordées, avec 40000 dossiers en attente.

De plus, l'examen de ces dossiers montre que la situation des familles surendettées empire régulièrement. Au début, les commissions Neiertz traitaient le cas de familles qui s'étaient laissé convaincre d'utiliser les facilités du crédit pour acheter une maison, une voiture ou de l'équipement ménager. Les familles ne pouvant plus faire face aux échéances, les commissions tentaient d'obtenir de la part des banques un rééchelonnement de la dette. Aujourd'hui un nombre grandissant de familles est touché par le surendettement sans avoir pris le moindre crédit : tout simplement, ils ne peuvent plus payer le loyer, le chauffage ou même les factures d'eau. Les situations sont alors totalement bloquées puisque les familles n'ont aucune possibilité de rembourser la moindre somme chaque mois. Un quart des dossiers seraient dans ce dernier cas de figure.

Une société qui mène une part de plus en plus importante de ses membres dans de telles impasses est une société condamnée, en tout cas qui devrait l'être.

Roger PÉRIER

Le 31 août 1937

NAISSANCE DE LA SNCF

Le 31 août 1937, un décret-loi instituait la Société Nationale des Chemins de Fer à compter du 1er janvier 1938.

Depuis un siècle, la majeure partie du réseau était gérée par des compagnies privées. Pourtant, la nationalisation des chemins de fer, loin d'être une mesure radicale imposée aux compagnies, fut en fait l'aboutissement d'une situation qui avait vu l'État assurer non seulement la construction du réseau mais aussi en contrôler de plus en plus le fonctionnement dans l'intérêt même des sociétés capitalistes.

Elle fut aussi une bonne opération pour les actionnaires en leur permettant de dégager en douceur leurs capitaux tout en percevant des indemnités confortables.

Les chemins de fer avant la SNCF : à l'État, les investissements et les déficits, au privé les bénéfices !

A partir de la mise en service, en 1837, de la première ligne voyageurs fonctionnant à la vapeur, le chemin de fer a connu un développement prodigieux. En 1870, il y avait 17 400 km de lignes et 36 800 km en 1900. Les chemins de fer ont joué un rôle capital dans la révolution industrielle.

Si la construction d'un réseau de chemins de fer était une nécessité pour l'ensemble de la bourgeoisie, elle représentait aussi un investissement que les capitalistes privés jugeaient trop important ou trop risqué. L'État s'en chargea donc dès l'origine... mais en laissant les bénéfices de l'exploitation à des compagnies privées.

Ce fut le système des « concessions ». Instauré en 1842, il répartissait les rôles entre l'État et les capitalistes privés : l'État achetait le terrain (avec les collectivités locales) et finançait le gros de l'infrastructure et des ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels). L'exploitation des lignes, elle, était « concédée » pour 99 ans à des compagnies privées qui finançaient la superstructure et l'acquisition du matériel roulant. De plus, l'État accordait différentes subventions, prêts à faible taux d'intérêt et garanties sur les emprunts.

Sous le règne de Napoléon III, en 1859, les différentes sociétés fusionnèrent en six grandes compagnies derrière lesquelles se trouvaient les plus grandes dynasties de banquiers de l'époque (Rothschild, Fould, Pereire, Laffitte etc.). Leurs administrateurs, directement représentés à l'Assemblée législative, firent voter des lois sur mesure. Le Second Empire fut l'âge d'or des « *rois de la mine et du rail* ».

Arc

Un train en 1926.

Cependant, les compagnies refusaient de gérer des lignes non immédiatement rentables et pratiquaient des tarifs très élevés. Au Parlement, en 1876, un député se plaignait par exemple « *qu'il est moins coûteux d'expédier des marchandises de Paris en Orient par Liverpool que de les envoyer directement par Marseille* » ! L'État était conduit à s'immiscer de plus en plus dans la gestion des réseaux, subventionnant certaines lignes et certains tarifs et imposant des procédés d'exploitation et des règlements de sécurité. Il prit aussi directement en charge certaines lignes que les concessionnaires ne voulaient plus assurer, créant ainsi un réseau d'État qui ne cessa de grandir. En 1908, tout le réseau de la Compagnie de l'Ouest, dans un état de complète « anarchie » d'après le ministre, fut ainsi « nationalisé ».

Après la guerre de 1914-1918, l'État continua d'injecter des sommes colossales. Il prit à sa charge toutes les dépenses occasionnées par la guerre et les destructions et garantit un dividende aux actionnaires. Mais la crise des années trente, entraînant une chute du trafic, creusa un déficit qui atteignit 30 milliards de francs en 1936. L'État décida alors de prendre ce déficit officiellement à sa charge une bonne fois pour toutes en nationalisant les chemins de fer.

La nationalisation payée au prix fort par l'État

Ce fut le gouvernement Chautemps qui, succédant à celui de Léon Blum, se chargea de la nationalisation.

La nouvelle SNCF fut instituée comme une société d'économie mixte dans laquelle l'État était majoritaire avec 51 % des actions, 49 % restant aux compagnies. Ces dernières conservaient des représentants dans le nouveau conseil d'administration. Les syndicats avaient quatre représentants.

Loin de revendiquer la gestion des réseaux, les compagnies s'efforcèrent plutôt de récupérer le maximum d'indemnités. Alors qu'elles avaient une dette de 30 milliards, elles obtinrent 695 millions « *d'indemnités d'éviction* », qui, convertis en actions, leur assuraient donc le contrôle de 49 % du capital de la SNCF. Soit dit en passant, cette situation perdura jusqu'en 1955, et un intérêt de 6 % sur la valeur de ces actions leur était garanti jusqu'à leur rachat total... en 1982.

Les compagnies conservaient la totalité de leur « domaine privé », c'est-à-dire des terrains et des immeubles acquis au fil des ans... qu'elles proposèrent ensuite de revendre ou de louer à la SNCF.

Camille Chautemps déclara à la présentation de son décret : « *Les intérêts des actionnaires ont été convenablement ménagés* ». En effet ! Quant aux espoirs que la nationalisation avait pu faire naître chez les cheminots, son gouvernement se chargea vite de les réduire à néant. Dès le premier jour de sa création, en janvier 1938, la SNCF annonça la fermeture de 8 000 km de lignes, et une hausse de 20 % des tarifs. En novembre 1938, les décrets-lois de Paul Reynaud annonçaient le licenciement de 5 000 cheminots et 20 000 auxiliaires et journaliers et la remise en cause de la semaine de 40 h. Et le 30 novembre 1938, lors de la grève de 24 heures contre les décrets-lois, les cheminots recevaient un ordre de réquisition, tous les établissements étaient occupés par la troupe, 5 000 cheminots étaient sanctionnés pour faits de grève et quatre révoqués. Comme au temps des « féodaux du rail »...

Christian BERNAC

Privatisation d'Air France

LE « NON » DU MINISTRE RESSEMBLE AU « OUI » DU PDG

Démissionnera, démissionnera pas? Le PDG d'Air France, Christian Blanc, a menacé de le faire après les déclarations de son ministre de tutelle, réaffirmant son opposition à une privatisation de la compagnie aérienne que Blanc réclame et pour laquelle Juppé avait donné son accord. Ou plutôt, il est de plus en plus probable que le mandat du PDG d'Air France ne sera pas renouvelé lors du prochain conseil d'administration, le 12 septembre.

Blanc, un grand commis de l'État (de 1989 à 1993, il fut PDG de la RATP) qui se dit volontiers de gauche, a pris ses fonctions à Air France lors de la grande grève des salariés, fin 1993. Il fut chargé par Balladur de faire reprendre le travail et de faire accepter au personnel un plan d'austérité renforcée. Cela afin de rendre la compagnie plus rentable, et donc plus attirante pour les capitaux privés.

Se vantant d'avoir réduit les effectifs d'un tiers et augmenté d'autant la productivité des salariés restants tout en bloquant leurs salaires, Blanc a, au printemps dernier, claironné qu'Air France fait des bénéfices et se porte bien. L'offensive de charme en direction des « investisseurs », en vue d'une prochaine privatisation, se développait.

Depuis, ce qui a modifié la donne, c'est que le nouveau gouvernement ne se dit plus aussi ouvertement que Juppé favorable à cette privatisation. En particulier, le nouveau ministre des Transports et membre de la direction du PCF, Jean-Claude Gayssot, a pris ses fonctions en affirmant : « *Je ne serai pas le ministre de la privatisation* ».

Les loopings de Gayssot

Dans le journal *L'Humanité* du mardi 2 septembre, Gayssot est longuement revenu sur ce sujet. Il s'y dit préoccupé « *du développement d'Air France* », ce « *qui suppose à (ses) yeux ni privatisation ni statu quo* ». Il a rappelé que la gauche avait promis, avant les élections, de porter « *un coup d'arrêt aux processus de privatisation* ». Mais comme chacun sait, les élections sont passées, et Gayssot ajoute que « *le statu quo est finalement synonyme de repli sur soi* » alors qu'il s'agit de « *renforcer l'efficacité économique et sociale de l'entreprise* » et que donc, lui, ministre des Transports, agit « *au plan international pour qu'Air France noue des alliances* »... avec des grandes compagnies privées.

Ce serait cela la pomme de discorde entre le PDG et son ministre? Le premier dit « privatisation », tandis que le second repousse le mot mais accepte, ne serait-ce qu'en partie, la chose. La presse ne s'y est pas trompée. *Le Monde* a écrit qu'en refusant le « statu quo », Gayssot annonçait une ouverture d'Air France au privé. *Libération*, citant « *l'entourage du ministre* », a précisé que cela pourrait même aller jusqu'à 49% du capital d'Air France!

La galerie et les coulisses

Bref, il s'agit de préparer une privatisation, au moins partielle, mais sans le dire. La direction d'Air France vient de présenter un projet qui prévoit l'ouverture du capital aux salariés, aux compagnies « amies » et la mise d'actions sur le marché. Cette prétendue empoignade, entre Blanc et Gayssot ressemble à s'y méprendre à une comédie destinée à la galerie. Et si différence de vocabulaire il y a entre eux, elle recouvre surtout une différence entre les auditoires auxquels ils s'adressent : les capitalistes intéressés par les profits d'Air France, pour le PDG, l'opinion de gauche ou populaire, pour le ministre.

Privatiser ou non : un leurre

Et c'est cette partie de l'opinion que l'on veut tromper en faisant semblant d'opposer privatisation et non-privatisation dans des sociétés telles qu'Air France.

Il y a belle lurette qu'Air France fait la part belle au privé, en versant des sommes coquettes aux banques ou aux actionnaires d'entreprises qu'elle a rachetées, telle UTA, ou encore en sous-traitant des pans entiers de son activité, voire en en revendant certains secteurs, sans oublier les filiales dans le capital desquelles le privé a déjà ses entrées. Et puis, cette compagnie « publique » est d'abord une société commerciale qui fonctionne comme n'importe quelle autre.

On ne s'apprête sans doute pas à privatiser totalement Air France, mais le gouvernement pourrait parler, comme aux Télécoms, d'« ouvrir son capital » ou, comme disait Bérégovoy, de le laisser « respirer ». Quand il s'agit de maquiller les cadeaux faits au patronat, les hommes politiques ne sont jamais en panne d'imagination. Jospin, qui doit bientôt trancher, le montrera aussi, n'en doutons pas.

Gayssot refuse le mot « privatisation ». Pourquoi pas. Mais comme pourrait dire le PDG d'Air France, dans une bouteille de Blanc, ce qui compte, ce n'est pas l'étiquette, c'est ce que l'on met dedans...

Pierre LAFFITTE

Ateliers d'Air France (Région parisienne)

UN RECUL DE LA DIRECTION FACE AUX MÉCANOS

Lors d'un débrayage à Orly-Nord en septembre 1996.

La direction d'Air France vient d'accorder 4 points supplémentaires, soit 140 francs d'augmentation, à 1300 mécaniciens de Roissy, Orly et Le Bourget.

Depuis des mois, des mécaniciens réclament que la direction intègre à leur salaire une prime dite de travaux spéciaux (PTS), une prime de 11 points (environ 380 F) à laquelle ils estiment avoir droit. Au Bourget, ce printemps, des travailleurs avaient déjà fait deux semaines de grève pour l'obtenir. Mais c'est à Roissy que le mouvement a repris cet été : depuis deux mois, débrayages, manifestations, refus de traiter les moteurs se sont succédé.

Au début, la direction a fait la sourde oreille, puis a cherché à nous mener en bateau, laissant entendre qu'elle voudrait bien faire un geste pour les 80 ouvriers de Roissy, mais que ce serait trop demander car... elle n'aurait pas les moyens de faire la même chose pour tous les travailleurs concernés : elle avançait même le chiffre de 3000 au total!

Bref, elle cherchait à nous lanterner. Elle comptait aussi visiblement sur la période estivale pour que, du fait des départs en congés, nous ne nous sentions plus assez forts pour maintenir notre pression. Malheureusement pour elle, ce n'est pas ce qui s'est produit : à Roissy, dans le secteur des Moteurs, notre détermination n'a pas faibli de tout l'été, et nous sommes même allés plusieurs fois voir nos camarades d'Orly et du Bourget pour les informer de notre mouvement, ce qui contribua à l'élargir.

Fin août, voyant que ses menaces et atermoiements ne faisaient pas retomber notre mécontentement, la direction a sorti l'artillerie lourde : elle nous a mis le marché en main, soit de reprendre le travail, soit de voir tout le secteur des Moteurs transféré à la sous-traitance.

Si elle croyait nous intimider avec son chantage, elle en a été pour ses frais, et cela dans tous les sens du terme. Car, vendredi 29 août, sentant qu'elle n'avait réussi qu'à renforcer une colère qui dépassait désormais le seul cadre de Roissy et sachant qu'elle risquait de se trouver en panne de moteurs, faute de pouvoir les faire réparer et entretenir dans ses ateliers, c'est elle qui a reculé. Elle ne voulait pas céder la PTS aux 80 d'entre nous qui avaient lancé le mouvement voici deux mois, eh bien, elle devra finalement accorder 4 points à tous ceux qui se trouvent dans le même cas, soit 1300 ouvriers.

Bien sûr, cela représente à peine plus du tiers de ce que nous réclamions au départ et, de toute façon, même si nous avions obtenu l'intégralité de la PTS, cela aurait encore été loin de ce que nous estimons avoir perdu sur notre paye depuis des années. Mais nous savons bien que si nous n'avions rien fait nous n'aurions rien obtenu, ou que si nous nous étions arrêtés en route, nous aurions peut-être obtenu un petit quelque chose, mais sûrement pas pour 1300 travailleurs.

Alors, nous avons décidé de le faire savoir à Roissy, mais aussi à Orly et au Bourget, en débrayant à nouveau pour aller diffuser nous-mêmes un tract, et cela bien plus largement que dans les seuls secteurs concernés. Une façon de rappeler à tous que, quand la direction d'Air France prétend ne rien pouvoir faire côté salaire, elle ment : de l'argent, elle en a (à commencer par tout ce qu'elle nous a volé en plusieurs années de gel salarial), et la meilleure façon de l'obliger à le lâcher, c'est de la secouer.

Correspondant LO

Cogéma La Hague (Manche)

DEUX SEMAINES DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

Une des deux unités de retraitement (UP2) de la Cogéma à la Hague a été arrêtée par la grève du personnel posté, du 18 au 29 août. Les grévistes réclamaient 1 000 F d'augmentation de leur prime de poste ainsi que l'intégration de cette prime dans le salaire de base. Afin de ne pas perdre sur leurs salaires lors du passage en horaire normal.

Après l'arrêt des installations pendant l'été pour la maintenance, à UP2, les travailleurs postés de l'atelier du début de chaîne ont décidé de ne pas reprendre le travail, entraînant le blocage total de l'usine. Ils ont été rejoints dans la grève par la plupart des autres salariés postés de cette usine.

La grève était dans l'air avant l'interruption de l'été. Dans tout le centre, bien des salariés étaient indignés par les propositions salariales de la direction, faites en avril, et qui avaient d'ailleurs à l'époque entraîné deux journées de grève.

UNE ENTREPRISE QUI SE PORTE BIEN

La Cogéma a déclaré près d'un milliard de bénéfices pour l'an dernier. Les actionnaires ont vu leurs dividendes augmenter de 20%. Les profits déclarés de l'entreprise ont grimpé de 53% en deux ans. Sans compter tous ceux qu'elle tente de détourner, comme l'a démontré la Cour des Comptes, en mettant le doigt sur 3,8 milliards indûment portés sur les provisions!

Les salariés de la Cogéma, pour leur part, voient leurs salaires stagner, et estiment, à juste titre, qu'il n'y a aucune raison à cela.

LA GRÈVE

Les grévistes de l'unité UP2 avaient décidé de ne pas reprendre le travail le 18 août si la direction n'acceptait pas leurs revendications. C'est ce qu'ils ont fait. On comptait près de 300 grévistes, ce qui représentait entre 60 et 70% des postés présents à l'usine UP2. Pendant la première semaine de grève, de nombreux salariés étaient encore en vacances. Mais si la grève ne concernait qu'une partie des postés d'UP2, elle avait la sympathie du reste du personnel dans les deux usines.

LA POLITIQUE DE LA DIRECTION...

La direction décida vendredi 22 août de mettre l'usine concernée par la grève en chômage technique non payé, pour une durée de 15 jours, à partir du mardi 26 août. Cette mesure visait les travailleurs en horaire normal, soit la moitié des effectifs. Elle essayait ainsi, bien sûr, de diviser les travailleurs de cette unité. Parallèlement, elle envoyait ses cadres et tout ce que l'usine compte de chefaillons exercer des pressions sur les salariés de l'autre usine UP3, qui n'était pas en grève, pour leur dire que ça ne valait vraiment pas le coup, qu'il y aurait incessamment des négociations et que la direction était prête à négocier....

... ET DES SYNDICATS

Au niveau des syndicats, la CGT, fortement incitée à soutenir la grève par le noyau de départ, a été dans le coup et a pris la direction du mouvement. FO, CFDT et CFTC étaient contre la grève. Ils l'ont exprimé ouvertement par tract en affirmant que la grève était « *illusoire* » ou « *suicidaire* » et leurs délégués sont passés dans les ateliers, adoptant le même langage que les cadres, disant qu'il ne fallait pas faire grève ainsi de façon irresponsable, qu'il fallait attendre les négociations, fixées pour le 11 septembre.

Dans l'usine UP3, qui reprenait le travail lundi 25 août, une faible minorité de salariés ont fait grève sur leur poste dimanche et lundi, mais la plus grande partie de l'usine a fonctionné de façon normale. Il faut dire que la pression de toute la maîtrise et des délégués a été importante.

La CGT a engagé un recours en référé au tribunal contre la mise au chômage technique et pour l'ouverture immédiate de négociations. Le jugement, rendu le vendredi 29 août, a été favorable aux grévistes, déclarant la mise en chômage technique illégale, et astreignant la Cogéma à payer 10 000 F par jour et par salarié mis indûment en chômage technique. La menace de mise au chômage technique a souvent été agitée par la direction, même si elle a été rarement appliquée avant la grève actuelle. A l'avenir, la direction aura plus de mal à agiter ce chantage face aux grévistes. On s'en doute, le jugement a été apprécié par les salariés. Plus d'une centaine étaient présents au tribunal. A partir de là, les grévistes, restés isolés et ayant malgré tout le sentiment d'avoir remporté une victoire, au moins morale, contre la direction, ont décidé de reprendre le travail en attendant les négociations fixées au 11 septembre.

Pendant les trois jours séparant le référé du jugement – du 26 au 29 août –, les grévistes ont subi des pressions considérables : coups de téléphone chez eux de la part des cadres jusqu'à minuit, convocations par les responsables, etc. L'encadrement affirmait que la direction était prête à céder.

Nous verrons bien ce que la direction cédera le 11 septembre prochain. Mais elle risque de ne pas être au bout de ses peines si ce sont des miettes. Car ce mouvement de rentrée a révélé à l'évidence un profond mécontentement sur les salaires à l'usine.

GRAVE ACCIDENT À LA HAGUE DANS UNE ENTREPRISE SOUS-TRAITANTE

Un ouvrier-maçon a fait une chute de huit mètres à la Hague au début du mois d'août. Il travaillait pour une entreprise sous-traitante de travaux publics. La mise en mouvement simultanée de deux grues l'a projeté dans le vide. Ce double mouvement n'aurait pas dû se produire. Les grues sont en effet dotées d'un système de sécurité pour bloquer l'une pendant que l'autre est en mouvement. Or, le système de sécurité avait été enlevé pour que le chantier avance plus vite. Sur la plate-forme, il n'y avait pas non plus de garde-corps ni de câble auquel les ouvriers travaillant en hauteur devraient être reliés, sanglés dans un harnais.

Un exemple parmi d'autres des conditions de travail dans la sous-traitance de la Cogéma.

Voir

Western
de Manuel Poirier

Ce film raconte une amitié entre deux personnages à la dérive. Le premier, Paco, est Catalan, représentant en chaussures, et perd son travail après s'être fait voler sa voiture par le second, Nino, SDF, « Russe d'origine italienne ». Cela n'empêche cependant pas les deux hommes de se retrouver et finalement de sympathiser. Paco, amoureux transi, va ainsi errer en Bretagne, en compagnie de Nino, pendant trois semaines, délai d'attente que lui a imposé une jolie Bretonne dont il est, au passage, tombé amoureux.

Au gré de leurs mésaventures et de leurs rencontres, le film découvre les petits secrets des deux hommes. Cette amitié est racontée sur un ton réaliste et souvent drôle. Mais le film dure vraiment trop longtemps (2 h 15) pour que le spectateur ne ressente pas les longueurs de leurs aventures, finalement pas très intéressantes.

K
d'Alexandre Arcady

Bien avant sa sortie, le film *K* avait été présenté comme un film policier, mais aussi comme un film politique, voulant préserver le souvenir des millions de Juifs assassinés sous le nazisme.

Le début de l'histoire se déroule à Paris en 1991. Dans une arrière-boutique, un vieux brocanteur juif joue aux échecs avec un jeune policier, juif lui aussi. C'est son ami, pour ainsi dire son fils adoptif. Mais soudainement, alors qu'un visiteur allemand entre dans le magasin, le brocanteur sort un pistolet et le tue. A son ami, il dit avoir reconnu l'ancien SS qui, en 1944, assassina toute sa famille à Berlin. Puis, après que le brocanteur eut à son tour été assassiné, le policier que joue Patrick Bruel part pour Berlin essayer de démêler les fils d'une histoire compliquée et de comprendre qui est qui.

Mais le plus gênant ne réside pas dans la difficulté à suivre les méandres de l'action. Il est dans les idées politiques que le film professe.

Ce n'est évidemment pas par hasard si le réalisateur, Alexandre Arcady, a choisi de situer l'action en 1991, au moment de la guerre du Golfe. Ce choix lui permet en effet d'ajouter au roman dont est tiré le scénario des idées et des propos anti-irakiens qui font irrésistiblement penser aux « *Saddam Hussein, c'est Hitler* » dont nous abreuvaient les va-t-en guerre de l'époque. Un des principaux moteurs de l'intrigue devient ainsi la vente, par l'intermédiaire d'anciens nazis, de matériel de guerre à l'Irak, comme si ce pays n'avait pas eu des fournisseurs très officiels, la France en particulier.

Et quand le film se termine sur l'évocation de l'opération « Tempête du désert » et du premier missile SCUD irakien tombé sur Israël, on se dit que le « devoir de mémoire » n'est qu'une façade pour propager quelques-unes des idées du sionisme.

Daniel MESCLA

LA PRINCESSE, LES GAGNE-PETIT DE LA PHOTO ET LES MAGNATS DE LA PRESSE

Elle est morte, poursuivie par un essaim de mouches à viande, de celles, tenaces, dont on n'arrive pas à se débarrasser d'un revers de main, même d'une jolie main couverte de diamants. C'est bien triste, mais il n'y a pas pour autant à en faire l'héroïne d'un conte pour grands enfants attardés.

Elle appartenait à l'aristocratie anglaise, avait une belle fortune et ne s'était pas éprise, pour son dernier amour, d'un miséreux. Sa compassion pour les pauvres n'allait pas jusque-là.

Bien sûr, il n'est pas gai d'être livrée en pâture à une vermine sans scrupule et sans entrailles.

Mais si la princesse ne s'était pas contentée de vendre les robes dont elle ne voulait plus, mais avait fait don de sa fortune aux miséreux du Tiers Monde, pour vivre dans une chaumière avec un simple employé, aurait-elle préféré ?

Ces paparazzi font partie du système, basé sur l'argent, auquel les grands de ce monde, princesses, présidents ou vedettes appartiennent et dont ils sont les premiers à profiter.

Certains justifient les paparazzi en disant que, s'ils font ce métier et qu'il y a des journaux pour leur acheter leurs clichés, c'est parce qu'il y a un public pour cela.

Le public a bon dos ! D'autres pourraient nous dire que, s'il n'y avait pas un public pour acheter leur poison, ils ne vendraient pas de drogue.

Alors, le voyeurisme des uns ne justifie pas l'ignominie des autres. Le goût d'une partie du public pour les faits et gestes d'une princesse ne justifie ni les photographes qui font tout et n'importe quoi pour un peu de fric, ni les patrons de presse qui, eux, font beaucoup d'argent.

Et les moins hypocrites ne sont pas les journalistes de la grande presse et leurs patrons. Car la presse télévisée n'est pas en reste. Sous prétexte d'informer, combien d'images racoleuses ? À chaque fois qu'on nous montre des massacres, des corps ensanglantés, des gens affamés, on nous prévient, mais on nous montre quand même, de peur que la chaîne d'à côté montre encore plus de sang.

Il y a même des journalistes pour dire que, quand on montre des images de la Bosnie, cela se vend moins que les photos d'une ex-future reine d'Angleterre. Pour ces gens-là, il y a un cours des photos de presse et des images télé ! C'est à qui montrera le pire pour vendre plus de papier, ou pour attirer plus de spectateurs, pour récupérer plus d'annonceurs aux heures de grande écoute du journal télévisé.

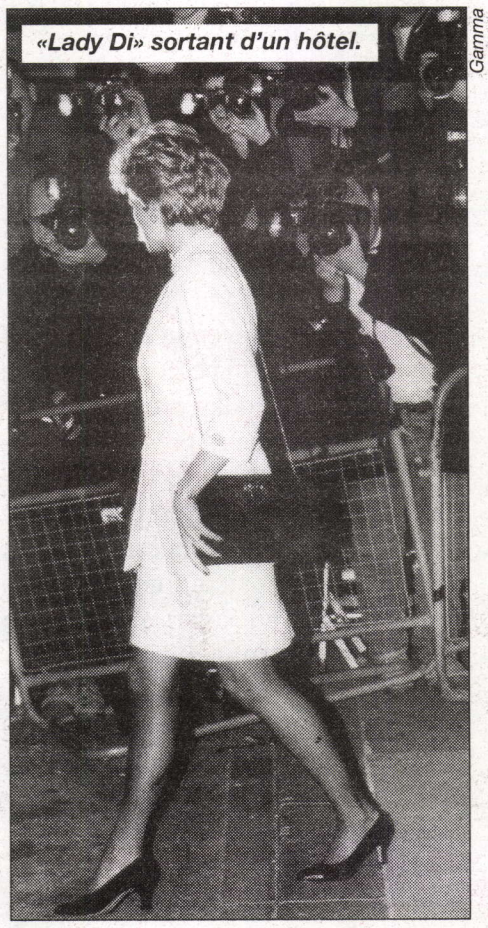
«Lady Di» sortant d'un hôtel.
Gamma

Le fric est le lien qui va des gagne-petit que sont les paparazzi aux gagne-plus-gros que sont les propriétaires de journaux, ou aux grands gagnants que sont les dirigeants d'empires de presse, sans parler des grandes firmes qui passent de la publicité.

Et n'oublions pas que, derrière les airs un peu dégoûtés des grandes vedettes de l'information télévisée envers les paparazzi, il y a aussi de la prudence. Car les magnats des empires de presse ont des capitaux aussi bien dans les grandes chaînes de télévision que dans les grands journaux bien respectables ou dans la presse à scandale.

Oui, et tous ces gens-là, quand ils reprochent au public d'avoir du goût pour ces choses, omettent de dire que c'est eux qui façonnent l'opinion aussi bien que le goût du plus grande nombre.

Tout cela, encore une fois, est mené par le fric d'une société basée sur le profit. Le fric d'une jeune femme qui, si elle n'avait pas été riche et noble, aurait moins intéressé les médias, le fric qui fait courir les photographes du bas de l'échelle comme les patrons de presse.

Celle qu'ils appelaient « Lady Diana » faisait partie de la minorité la plus riche de la planète. Elle était un des supports de cette société basée sur l'argent.

Alors, notre compassion doit aller aux victimes de l'exploitation, celles qui enrichissent les princesses, les multi-milliardaires du commerce et les patrons de presse.

QUAND LA SUÈDE STÉRILISAIT SES PAUVRES

La presse suédoise a récemment révélé que, dans ce pays, l'État a mené de 1935 à 1976 une politique de stérilisation forcée, dont furent victimes près de soixante mille personnes.

Au départ, il s'agissait de stériliser des personnes mentalement déficientes, supposées incapables d'assumer une maternité ou une paternité et ses conséquences. Mais, dans cette société, les hommes liés à la bourgeoisie, que ce soit les politiciens ou les médecins chargés de l'application de cette loi, ont vite fait de prendre pour des déficients mentaux tous ceux qui n'appartiennent pas à leur monde. D'ailleurs, en 1941, un nouveau texte de loi élargissait le champ d'application de cette pratique à tous ceux qui menaient un « mode de vie asocial ». Et de fil en aiguille des petits délinquants, des marginaux, des femmes dont les mœurs déplaisaient, voire tout simplement des pauvres, furent stérilisés de force.

C'est ainsi que la seule victime qui a fait part de son histoire, Maria Nordin, après s'être trouvée placée dans une école pour enfants retardés parce que, faute de lunettes pour corriger sa myopie, elle ne suivait pas à l'école, s'était vu imposer à dix-sept ans une stérilisation pour pouvoir quitter cet établissement.

La défense de la « pureté de la race », à une époque où bien des gouvernements, et pas seulement celui de l'Allemagne nazie, ne faisaient pas semblant d'être scandalisés par de tels propos, ne fut sans doute pas étrangère à la mise en route de cette politique. Mais elle répondait aussi à des choix économiques : épargner à l'État les dépenses que pourraient lui imposer des naissances nombreuses dans des milieux défavorisés.

La publicité faite sur les pratiques nazies à la fin de la guerre ne mit pas un point final à cette affaire. C'est au contraire dans les années qui suivirent le conflit mondial que le nombre de stérilisations forcées atteignit son point le plus haut, avec 2 264 en 1948.

La Suède ne fut évidemment pas le seul État à recourir officiellement à de telles pratiques. Aux États-Unis également des stérilisations forcées, pour des raisons « médicales » tout aussi douteuses, furent couramment pratiquées pendant des années. Mais ce qui fait en quelque sorte l'originalité du cas suédois, c'est que tout cela se déroula sous l'autorité de gouvernements sociaux-démocrates, de ces gouvernements que les Partis Socialistes de tous les pays prenaient en exemple dans les années 1950-1960 !

Jean PRÉBOIS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995